

L'Agence d'Urbanisme

UNE ASSOCIATION LOI 1901

L'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours est une association «loi 1901». Elle est gérée par une Assemblée Générale et un Conseil d'Administration regroupant, à ce jour, 30 communes et l'Etat. A ce partenariat sont notamment associés les chambres consulaires et des groupements professionnels.

Un programme de travail, approuvé chaque année par le Conseil d'Administration, définit les missions de l'Agence d'Urbanisme. Il s'agit de missions d'intérêt général bénéficiant à l'ensemble des membres, déclinées à l'échelle communale ou l'échelle intercommunale : PLU, SCOT, PLH, PDU, études urbaines, études préalables et accompagnement d'opérations d'aménagement, plan de déplacements, aménagement d'espaces publics, protection et mise en valeur du patrimoine naturel et bâti, mission-conseil auprès des collectivités...

Celles-ci sont financées par :
... des cotisations versées par les communautés et les communes adhérentes,
... une contribution de l'Etat,
... des commandes particulières à la demande de collectivités publiques.

L'Agence intervient à différentes échelles : l'aire urbaine de Tours, le SCOT de l'agglomération tourangelle, les communautés de communes et d'agglomération, les communes et les quartiers, sur un bassin de population de plus de 340.000 habitants.

BUREAU

PRESIDENT :
Jean GERMAIN
Président de Tour(s)plus
1er Vice-Président Région Centre

VICE-PRESIDENTS :
Claude GARCERA
Délégué de la Communauté de Communes de l'Est Tourangeau

Michel LEZEAU
Président de la Communauté de Communes La Confluence

Michel PASQUIER
Vice-Président de Tour(s)plus

TRESORIERE :
Marie-France BEAUFILS
Vice-Présidente de Tour(s)plus

SECRETAIRE :
Michel TURCO
Maire d'Evres-sur-Indre

UN OUTIL AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

UNE CAPACITÉ D'OBSERVATION ET D'ÉVALUATION UNE BASE DE DONNÉES PARTAGÉE ET UN SIG

Une des missions de base de l'Agence d'Urbanisme est de collecter, d'exploiter et de diffuser des données relatives aux évolutions sociales et urbaines et au fonctionnement des territoires. Ce travail est une mission permanente, à la fois pour disposer d'informations sur de longues périodes et pour affiner les dispositifs d'observation en partenariat (Services de l'Etat, Communautés, Observatoire Économique de Touraine,...).

Les travaux d'observation sont la base des réflexions qui sont menées pour définir les nouveaux projets des collectivités. Les données intègrent le Système d'information géographique (SIG) de l'Agence d'Urbanisme permettant de mener des analyses infra-communales et des traitements statistiques entre plusieurs champs de données.

FACILITER LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX THEMATIQUES ET TERRITORIAUX DANS LES PROJETS DES COMMUNES ET DES COMMUNAUTÉS

Les enjeux d'un développement durable des territoires justifient la nécessité de réflexions en amont des projets. Il est nécessaire de resituer les questions posées dans des problématiques élargies (un projet d'habitat nécessite d'évoquer les conditions de déplacements, la structure urbaine, l'équilibre démographique, les besoins en équipements...) et dans un contexte de plus en plus supra-communal.

Son implication dans l'élaboration des documents de cadrage d'agglomération (Plan de Déplacements Urbains, Grand Projet de Ville, Programmes Locaux de l'Habitat, Contrat d'Agglomération et Contrat Ville Moyenne,...) facilite la compréhension des enjeux locaux et permet leur prise en compte dans les décisions des collectivités.

UNE RECONNAISSANCE DES « SAVOIR-FAIRE », UNE OUVERTURE VERS L'EXTERIEUR

Par ailleurs, l'Agence d'Urbanisme est un lieu d'échanges entre partenaires (collectivités locales, services de l'Etat, organismes associés...) permettant d'anticiper l'évolution des territoires, de promouvoir de nouveaux « modes de faire » et d'engager des réflexions sur le développement de l'agglomération dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage partagée.

L'Agence d'Urbanisme profite d'un réseau technique par le biais de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU, 44 Agences, plus de 1300 salariés), d'une reconnaissance par les Services de l'Etat et par les structures professionnelles.

En collaboration avec les services de la Direction Départementale de l'Équipement, elle participe à l'amélioration des procédures de planification (PLU – Plan local d'urbanisme). Elle intervient aussi pour la DGUHC et le CERTU (SCOT - schéma de cohérence territoriale).

Par ailleurs, l'Agence d'Urbanisme est impliquée dans l'enseignement et la recherche, développant des coopérations avec l'Université François Rabelais (CESA, Master MTU, Master Paysages...), les écoles spécialisées (Ecole d'architecture de Nantes, Ecole du paysage de Blois...), la formation professionnelle (CNFPT, CIFP...). Elle accueille tout au long de l'année des stagiaires (étudiants ou fonctionnaires territoriaux). Elle informe et sensibilise le public aux questions d'urbanisme, de protection de l'environnement naturel et bâti...

Site Web :
www.atu37.org

L'Agence d'Urbanisme

DES COMPÉTENCES A LA DISPOSITION DES COLLECTIVITÉS

Les compétences de l'Agence d'Urbanisme sont à la disposition des collectivités locales. Elle peut intervenir :

- en maîtrise d'ouvrage déléguée, elle accompagne ainsi la collectivité dans la définition préalable d'un projet, elle l'aide à rédiger un cahier des charges, à engager une consultation et à suivre les travaux menés dans ce cadre par le bureau d'études retenu ;
- en co-maîtrise d'œuvre, elle réalise pour le compte de la collectivité une partie des travaux nécessaires (par un exemple un diagnostic), elle peut assister le bureau d'études en charge des autres volets de la mission ;
- en maîtrise d'œuvre complète, elle réalise dans ce cas l'ensemble de l'étude souhaitée.

LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES



L'Agence d'Urbanisme intervient préférentiellement auprès des collectivités adhérentes (communes et communautés). Elle peut ponctuellement répondre à un appel d'offres.

L'Agence d'Urbanisme a réalisé une majorité des PLU des communes de l'agglomération tourangelle. Elle assure un suivi des PLU dans le temps (modification, révision simplifiée...). Elle accompagne les communes dans le montage de dossiers (ZAC, études d'impact, cœur de village...). La réalisation d'opérations structurantes nécessite préalablement une phase de conception permettant de mettre en forme le projet, d'envisager des variantes.

L'ÉQUIPE

DIRECTEUR :

Giuseppe BONACORSI

Docteur en urbanisme - Architecte

Reynald BAVAY

Docteur en urbanisme

Vincent BOUYER

Cartographe

Willy BUCHERON

Maquettes - dessins 3D

Virginie COLLEVATI

Secrétaire

Jean-Charles DÉSIÉ

Urbaniste - Politique de la ville, observatoires

Danielle FORHAN

Urbaniste - P.L.U.

Béatrice GENTY

Urbaniste - Habitat - Planification

Dominique GIRARD

Maquettes - Photographies

Catherine GONCALVES

Secrétaire

Delphine HERRISE

Urbaniste - Habitat

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Les compétences et la pertinence des travaux réalisés par l'Agence sont le fruit des réflexions élaborées par une équipe pluridisciplinaire de 20 personnes, qui dispose de l'ensemble des savoir-faire et des cultures nécessaires à la compréhension et à la maîtrise des enjeux urbains.

L'Agence d'Urbanisme dispose d'un savoir-faire reconnu en matière de simulation graphique, de cartographie informatisée, et d'une manière plus générale dans le domaine de la communication visuelle et du design urbain (maquettes, plaquettes d'information, panneaux d'exposition, logos, prototypes de mobilier urbain, signalétique...).